



HAL
open science

Élèves ayant des difficultés de séparation

Honorine Costenobel

► **To cite this version:**

| Honorine Costenobel. Élèves ayant des difficultés de séparation. Education. 2012. dumas-00765317

HAL Id: dumas-00765317

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00765317v1>

Submitted on 14 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**MASTER 2 SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES
ÉCOLES »
ANNÉE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

**NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : COSTENOBEL Honorine
SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq
SECTION : 2**

**Intitulé du séminaire de recherche : Psychologie
Intitulé du sujet de mémoire : Élèves ayant des difficultés de séparation
Nom et prénom du directeur de mémoire : DESOMBRE Caroline**

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres
École interne de l'Université d'Artois



Remerciements

Je remercie les enseignants responsables du séminaire de psychologie pour leurs conseils, et plus particulièrement Mme Caroline Desombre pour son aide et sa grande disponibilité.

Je remercie également les enseignantes de maternelle pour le temps qu'elles m'ont accordé et le partage de leurs expériences durant les entretiens.

Enfin, je tiens à remercier le personnel de l'IUFM de Villeneuve d'Ascq (enseignants, secrétaires, ...) pour avoir mis à disposition le savoir et les connaissances nécessaire à ma formation.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

SOMMAIRE

Remerciements.....	1
Sommaire	2
I. Introduction	3
A. Développement de l'enfant et processus de séparation parents-enfant	4
1) Le développement de l'enfant.....	4
2) Les causes de difficulté de séparation	8
B. Les dispositifs pouvant être mis en place pour les élèves ayant des difficultés de séparation	10
1) Une séparation en douceur.....	10
2) Des activités offrant sécurité et réconfort.....	11
II. Méthode	13
A. Aperçu général	13
B. Participants	14
C. Procédure et matériel	14
1) Procédure utilisée.....	14
2) Grille d'entretien	16
III. Résultats	17
A. Résultats obtenus à partir des entretiens	17
B. Analyse des résultats.....	22
IV. Discussion	24
V. Conclusion	28
VI. Références bibliographiques	29
VII. Annexes	30
Résumé.....	32

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

I. Introduction

Lors de l'entrée à l'école maternelle, les enfants de deux-trois ans éprouvent des difficultés à se séparer de leurs parents. C'est d'ailleurs pourquoi dans les programmes scolaires de 2008, en ce qui concerne l'école maternelle, nous pouvons trouver la nécessité d'amener les élèves à « vivre ensemble: apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale; coopérer et devenir autonome ». En effet, les élèves apprennent à se « débrouiller » par eux-même, à devenir autonome en ayant des responsabilités et en prenant des initiatives. De cette manière, peu à peu, ils parviennent à se détacher de leurs parents et à créer des relations avec leurs camarades et des adultes ne faisant pas partie de leur famille.

La séparation est une préoccupation de l'enseignant de maternelle. C'est la raison pour laquelle l'Éducation Nationale propose des aides aux enseignants. En effet, sur le site Eduscol, sont disponibles des articles traitant de l'école maternelle et du développement de l'enfant. Ainsi, des conseils et préconisations soulignent l'importance de l'accueil des élèves et des parents comprenant des rencontres avant et après la rentrée pour permettre une familiarisation des lieux et du mode de fonctionnement de l'école ainsi que de l'enseignant; des rituels pour sécuriser les enfants et les aider à se socialiser, des relations parents/professeurs par le biais du carnet de liaison et la participation à la vie de l'école (partenariat, conseil d'école, ...); ...

Ces éléments doivent être pris en compte par les enseignants et font partie des compétences attendues de l'enseignant. Par exemple, la compétence 1 « agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » amène l'enseignant en école maternelle à apprendre à l'enfant à se distinguer en tant que personne, à avoir confiance en lui, contrôler ses émotions (c'est-à-dire, à ne pas faire de crises de colère lorsque ses parents le déposent à l'école par exemple), réaliser en autonomie des activités simples, ... Les compétences 4 « concevoir et mettre en œuvre son enseignement » et 6 « Prendre en compte la diversité

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

des élèves » obligent l'enseignant à connaître les différentes phases du développement de l'enfant afin qu'il puisse adapter son enseignement aux rythmes des élèves et intervenir de la meilleure manière en toutes situations.

Cette préoccupation (les difficultés qu'éprouvent des enfants de deux-trois ans à se séparer de leurs parents) est selon moi importante. C'est pourquoi dans ce mémoire, **je vais « rechercher » de quelle manière nous pouvons aider les élèves, entrant à l'école maternelle, à se séparer de leurs parents.**

Pour cela, il est nécessaire dans un premier temps de s'intéresser au développement de l'enfant, et aux causes des difficultés de séparation éprouvées par les enfants. Puis, dans un second temps, nous nous attarderons sur ce qui peut théoriquement être mis en place pour faciliter le processus de séparation (les actions des enseignants, l'organisation de la journée, les activités mises en place, ...). Enfin, nous allons étudier ce qui est réellement mis en place dans les classes par les enseignants (par le biais d'entretiens avec des enseignants en école maternelle) dans le but d'identifier les éléments facilitant cette séparation et ainsi donner une base aux futurs-enseignants de ce qu'ils peuvent faire dans et avec leur classe.

A. Développement de l'enfant et processus de séparation parents-enfant

Pour comprendre les difficultés de séparation, nous nous attarderons d'abord sur le développement normal de l'enfant.

A.1) Le développement de l'enfant

Dans le chapitre 2 d'*Attachement et perte. Tome 2, La séparation angoisse et colère* (Bowlby, 1978), l'auteur explique que le processus pendant lequel se réalise la séparation

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

parents-enfant que connaît tout enfant est constitué de trois phases : la phase de protestation qui soulève le problème de l'angoisse de la séparation, celle du désespoir, et enfin celle du détachement.

Pour qu'un enfant parvienne à atteindre la phase de détachement, il faut qu'il puisse devenir autonome et donc se développer du point de vue moteur, affectif, social, et cognitif.

Même si c'est le développement général de l'enfant qui est important et lui permet de grandir et atteindre son « plein » potentiel, nous allons nous contenter d'évoquer quelques points clés amenant l'enfant à développer son autonomie.

Le premier état concerne le développement moteur de l'enfant qui est un long apprentissage. Nous allons nous intéresser plus spécifiquement, pour ce mémoire, à la période pré-scolaire de 0 à 2 ans. En effet, plus l'enfant se développe physiquement et du point de vue moteur, plus il gagne de l'autonomie sur le plan physique lui permettant de découvrir le monde qui l'entoure. D'après le chapitre 3 de *Les étapes du développement psychologique* (Guidetti, 2002) les lois céphalo-caudale et proximo-distale permettent de décrire le développement moteur d'un enfant lors des premières années de sa vie. Avant de pouvoir marcher, un enfant doit pouvoir tenir sa tête droite, s'asseoir et marcher à quatre pattes. C'est avec le renforcement progressif de ses muscles qu'un enfant parvient à faire ses premiers pas.

Au cours des trois premières années, survient le développement du tonus et de la posture, celui de la préhension et enfin celui de la locomotion.

Guidetti (2002) indique que le « maintien de la position assise dépend du degré de tonicité des muscles paravertébraux, du positionnement des membres supérieurs et de l'ouverture de l'angle des adducteurs des cuisses ». Ces stades ne seront atteints que vers 7 mois, permettant à l'enfant de passer de la position ventrale à la position dorsale, ce n'est cependant qu'à 9 ou 10 mois qu'un enfant peut s'asseoir seul. De plus, vers 12 mois, un enfant peut tenir debout sans soutien avec le dos droit. Les positions assise et debout lui

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

accordent un plus grand champ visuel par rapport à la position couchée.

« Le développement de la préhension est rendu possible grâce à la loi proximo-distale et nécessite la mise en place de quatre éléments : la localisation visuelle de l'objet, le déplacement et l'approche de la main, la prise en main de l'objet et la manipulation de l'objet. » Ce n'est que vers 10 mois qu'un enfant a la possibilité de manipuler les objets après qu'il est développé les capacités de coordonner ses mains, et de tenir un objet avec ses doigts (et non sa paume).

Enfin, le développement de la locomotion passe par plusieurs étapes : se déplacer par reptation en tractant sur les bras (7/8 mois), la marche à quatre pattes (8/9 mois), puis, pour finir, la marche bipède qui nécessite que l'enfant puisse tenir debout, coordonner ses membres et ait acquis un certain équilibre (vers 2 ans). L'enfant va dans un premier temps marcher en faisant appui sur les orteils, puis sur la plante du pied jusqu'à prendre appui sur ses talons. Ce n'est pourtant que vers 30 mois qu'il pourra monter les escaliers. Ce nouveau mode de déplacement élargi le monde de l'enfant étant donné qu'il peut désormais explorer le monde qui l'entoure par lui-même, ce qui lui permet de « structurer son espace de déplacement et de s'éloigner des adultes ». Cette étape marque le début de l'autonomie de l'enfant. En prenant conscience de son corps, de ses capacités et limites, l'enfant est capable de se projeter dans l'action et d'interagir plus facilement avec le monde.

Le deuxième état concerne le développement intellectuel (développement cognitif) où l'enfant apprend à analyser les situations qu'il rencontre, à prendre des décisions et à construire ses propres opinions et idées. Selon Piaget, « pour que l'intelligence se développe, il faut qu'il y ait à la fois une certaine régularité dans les expériences du sujet qui lui permettront de prévoir et d'anticiper les événements à venir et des perturbations entraînant la recherche d'un nouvel équilibre. » Ainsi, pour qu'un enfant se développe cognitivement, il doit vivre des expériences, ayant des similitudes, un assez grand nombre de fois afin qu'il puisse apprendre d'elles comment agir, si une situation ressemblante se

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

présente, tout en développant sa réflexion pour ne pas être perdu face à une situation qu'il n'a jamais vécue.

Pour parvenir à ce point, un enfant progressivement, de sa naissance jusqu'à 2 ans, améliore sa représentation mentale jusqu'à intérioriser ses actions. De 2 à 7/8 ans, l'enfant se sert de ses représentations mentales « pour évoquer les objets absents à l'aide du langage et du dessin par exemple », même si son processus de pensée reste basé sur ses perceptions, son intuition. Ce n'est qu'après 8 ans, qu'un enfant conçoit sa réflexion, son raisonnement, à partir de données concrètes et dépendant de la situation à laquelle il fait face. Enfin, vers 12 ans, un adolescent est capable de réaliser des hypothèses et de faire des déductions.

Il est nécessaire pour un enseignant de savoir que ce n'est qu'à 12 ans qu'un enfant est apte à réfléchir par lui-même, que ce soit à partir de faits concrets ou abstraits, afin de ne pas « pousser » les enfants trop loin et trop tôt, d'avoir des attentes supérieures à ce dont l'enfant est capable. De plus, comprendre le processus amenant l'enfant à se développer cognitivement, permet à l'enseignant d'adapter ses activités au mieux et de guider les enfants dans la prise de leur autonomie.

Enfin, le dernier état concerne le développement affectif et social de l'enfant qui lui permet de se distancer petit à petit des adultes qu'il connaît et découvrir qui il est par lui-même de par les interactions avec ses pairs le rendant ainsi indépendant.

Avant de pouvoir parler, un enfant dépend de ses parents, de son entourage qui de par les expressions de son visage, ses premiers sons, ses premiers gestes, ... décryptent ses besoins. En effet, un enfant produit ses premiers mots vers 2 ans, il entre alors dans une étape appelée « phase linguistique ». Au départ, le vocabulaire de l'enfant est restreint à son environnement et entourage direct. À 20 mois, un enfant connaît environ 50 mots. Les mois suivants, en combinant ces mots, l'enfant crée des phrases qui au fur et à mesure vont se complexifier syntaxiquement. Vers 3 ans, « l'enfant commence à utiliser les flexions

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

grammaticales, les pluriels et les formes interrogatives » (Guidetti, 2002). L'enfant est donc capable de formuler des phrases compréhensibles et correctes lui permettant de s'exprimer, créer des liens, par exemple avec ses pairs, sans qu'il n'est besoin d'une aide de la part d'un adulte.

Guidetti (2002) évoque le fait que, d'après Bowlby, la construction du lien d'attachement d'un enfant se réalise en trois phases. « Dans un premier temps, le bébé est réceptif à toutes stimulations sensorielles qui peuvent l'apaiser », il réagit alors à chaque être humain interagissant avec lui. « Dans un deuxième temps, le bébé continue de traiter de façon positive toutes les personnes qui entrent en contact avec lui mais réagit plus facilement aux personnes privilégiées ». Enfin, vers 6/7 mois, seules les personnes privilégiées seront capables de rassurer l'enfant. Dès ce moment émergeront des comportements adressés uniquement à ces personnes : mauvaise réaction en cas de séparation, recherche de la présence, ... « La présence de la figure de l'attachement permettra à l'enfant d'explorer sans crainte un environnement nouveau » et suivant si « l'attachement est suffisamment bien constitué » l'enfant sera capable de se séparer progressivement de cette personne et de devenir autonome.

Cf : Tableau récapitulatif du développement psychomoteur de l'enfant (en annexe)

En résumé, pour qu'un enfant puisse devenir autonome, il doit être capable de se développer aussi bien physiquement qu'intellectuellement, affectivement et socialement. Cependant, malgré un développement « normal », un certain nombre d'élèves et d'enfants présentent des difficultés à se séparer de leurs parents.

Nous allons maintenant tenter d'identifier les causes de ce phénomène.

A) 2) Les causes de difficultés de séparation

Il y a peu d'articles ou livres dans la littérature traitant des facteurs pouvant amener à des

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

difficultés de séparation. La liste énumérée ci-dessous sera donc assez limitée et incomplète.

Les sources des difficultés de séparation peuvent être de différentes natures. Parmi celles-ci se trouve l'influence de la propre expérience des parents de l'enfant et l'inconscient de l'enfant reproduisant la peur de ses parents. Nous pouvons penser que l'insécurité provoquée par l'éloignement du milieu familial est un autre facteur. De même, la timidité que les enfants peuvent ressentir face aux autres, enfants ou adultes, peut être une composante de ce *processus*.

Dans le chapitre 2 d'*Attachement et perte. Tome 2, La séparation angoisse et colère* (Bowlby, 1978), Bowlby évoque le fait qu'en présence d'une figure maternelle affectueuse et aimante, l'enfant "explorera son monde avec confiance et courage", à l'inverse il risque d'éprouver une grande détresse et de réagir avec crainte à toute situation inhabituelle. Ainsi, l'attitude de la mère envers son enfant joue-t-elle un rôle important dans ce processus de séparation ? Est-elle responsable dans certains cas de l'interruption de ce processus à la phase de protestation? Cette idée que l'attitude des parents peut affecter l'enfant est également émise dans l'article Troubles de l'angoisse de la séparation et de l'attachement: un groupe thérapeutique parents-jeunes enfants (Wendland, et al., 2011). En effet, deux cas opposés où les enfants réagissent en fonction de l'attitude, des émotions dégagées par leurs mères nous sont présentés. Il ne faut pourtant pas négliger les pères et les relations qu'ils ont avec leur enfant, puisque ce n'est pas seulement les émotions, l'attitude de sa mère qui peuvent influencer un enfant. Il est donc possible de conclure qu'il est important qu'une relation saine soit établie entre les parents et leurs enfants dans le but de faciliter la « bonne marche » du processus de séparation. Toutefois, même si la qualité de la relation parents-enfant est un facteur pouvant faciliter ou faire obstacle au processus de séparation, il ne faut pas oublier que d'autres éléments rentrent en compte.

L'article intitulé Phobie scolaire et troubles de l'anxiété en milieu scolaire (Marra, Garel, Legendre, 1997), mettant en avant des causes pouvant être responsables des cas d'angoisse

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

de séparation comme la place de l'enfant dans sa famille (aîné, benjamin, ...), amène à se questionner sur l'importance que peut avoir l'âge dans le processus de séparation. Le plus jeune d'une fratrie est-il plus enclin à avoir des difficultés à se séparer de ses parents de peur, par exemple, de perdre l'attention et l'affection de ses parents. Les mêmes questions peuvent être posées dans le cas de l'aîné.

Ayant maintenant pris connaissance du développement de l'enfant et de plusieurs facteurs pouvant faire obstacle au bon déroulement du processus de séparation parents-enfant, nous allons nous interroger sur les dispositifs pouvant être mis en place pour les élèves ayant des difficultés de séparation, les préconisations faites par l'Éducation Nationale.

B. Les dispositifs pouvant être mis en place pour les élèves ayant des difficultés de séparation

Il est important que la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire se fasse en douceur.

B.1) Une séparation en douceur

Grâce au chapitre 1 de *L'accueil des tout-petits, crèche, assistante maternelle, halte-garderie, école maternelle, en vacances* (Jardiné, 1992), nous pouvons nous faire une idée de ce qui se passe lorsque l'enfant est mis en crèche ou à l'école maternelle, que ce soit du côté des parents, du personnel de l'établissement, ou de l'enfant. La séparation étant difficile pour tous, il est nécessaire que ce processus s'effectue en douceur et progressivement pour permettre à l'enfant de s'adapter à son nouvel espace et faire de nouvelles connaissances, aux parents de se rassurer au sujet de l'établissement et de son personnel, et enfin au personnel d'apprendre à connaître l'enfant afin de l'aider au mieux. Dans une expérience de familiarisation progressive des enfants de 2 ans à l'école maternelle (Foucher, 1988), il est évoqué l'importance de respecter le rythme biologique

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

de l'enfant et donc d'éviter les durées prolongées à l'école au petit-enfant, d'inviter les parents à visiter la classe avant que leur enfant entre à l'école, en juin par exemple, et d'organiser plusieurs autres rencontres dans le but de rassurer les parents qui à leur tour pourront rassurer leurs enfants. Par cette transition progressive du milieu familial au milieu scolaire, il est plus facile de faire comprendre aux enfants qu'ils ne sont pas séparés définitivement de leurs parents ni que leurs parents ne les veulent plus et de cette manière d'éviter de les perturber. Ainsi, il est nécessaire de porter une attention particulière aux besoins de sécurité de l'enfant en instaurant dès le départ une relation de confiance avec les parents et en prenant en compte le développement de l'enfant.

De plus le temps d'accueil permet aux enfants de commencer leur journée doucement, à leur rythme. Les activités scolaires ne commencent pas dès l'arrivée en classe des enfants afin de leur permettre une transition plus douce, de prendre contact avec le milieu scolaire, la classe, de passer des repères du milieu familial aux repères qu'il se fait dans la classe ou s'est fait, suivant si l'on se trouve au début de l'année ou non.

Une fois que l'enfant est sous la responsabilité de l'enseignant à l'école, diverses activités doivent être mises en place assurant un climat de confiance et de travail dans la classe, l'établissement.

B.2) Des activités offrant sécurité et réconfort

L'arrivée en classe se faisant de manière échelonnée, l'enseignant a la possibilité d'accueillir les enfants de façon personnelle, par exemple, en les saluant par leur prénom.

Il est important que l'enseignant se montre serein et disponible, parlant à chaque élève et les consolant, établissant de ce fait des rapports privilégiés avec chaque enfant.

Les activités d'accueil proposées à l'école maternelle ont pour but de développer l'autonomie des enfants et donc à les aider à se séparer de leurs parents.

D'après, *Les enfants de 2 à 4 ans à l'école maternelle* (Saussois, 1999), l'apprentissage de

Direction

comptines, de jeux de doigts, ... permettent de développer le langage de l'enfant mais aussi, de par leur valeur « rituelle », apaisent les élèves et captivent leur attention.

Du fait de leur jeune âge et leur capacité d'attention restreinte, en plus du fait qu'ils sont perturbés par ce nouveau milieu où leurs parents ne sont pas présents, la lecture de contes n'est pas pertinente. Les enfants aimant de façon spontanée chanter, se balancer, crier, imiter des bruits de la vie de tous les jours, réaliser des jeux auditifs, des jeux avec la voix peut être un bon moyen de les amuser tout en leur apprenant à connaître et maîtriser leur voix. Les rituels favorisent la mise en place d'un climat de sécurité étant donné qu'il n'y a pas de place à l'imprévu. Chaque activité est organisée et mise en œuvre de manière prévisible pour les enfants.

Les activités motrices font partie des activités à réaliser avec les enfants pour développer pleinement leurs capacités et affiner leurs conduites motrices. De plus, les activités motrices permettent aux enfants de se dépenser, d'explorer le milieu qui les entoure, apaisant de ce fait peu à peu leurs craintes en même temps qu'ils se créent des repères dans l'école.

Se créer des repères est d'ailleurs une des raisons pour laquelle l'enseignant doit emmener les enfants dans les autres pièces de l'établissement. Associé aux rituels du matin, l'exploration de l'école amène les élèves à pouvoir structurer leur « temps scolaire » spatialement et temporellement.

Il semble nécessaire de s'intéresser à ce sujet étant donné que les difficultés de séparation que peuvent rencontrer les élèves peuvent s'aggraver et se transformer en phobie scolaire. Il est donc souhaitable d'étudier les moyens d'identifier les élèves ayant des difficultés à se séparer de leurs parents ainsi que les moyens pouvant faciliter la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire afin de parvenir à une sorte de « marche à suivre » pour les étudiants stagiaires et/ou les nouveaux professeurs.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Dans le but de répondre à la préoccupation de ce mémoire soit « De quelle manière nous pouvons aider les élèves, entrant à l'école maternelle, à se séparer de leurs parents ? », plusieurs hypothèses peuvent être faites.

A partir de la littérature et des préconisations faites par l'Éducation Nationale nous pouvons déterminer qu'il serait souhaitable pour les enfants que les enseignants s'appuient sur les théories données, les préconisations faites par l'Éducation Nationale pour réaliser leur pratique. De même les enseignants devraient lier les difficultés de séparation des élèves à leur milieu familial, leur relation avec leurs pairs et au comportement de leurs parents.

Ainsi, nous allons nous intéresser aux perceptions et aux pratiques des enseignants afin de vérifier si les enseignants utilisent dans leur pratique pédagogique quotidienne les préconisations faites par l'Éducation Nationale et si ils infèrent aux facteurs de difficultés de séparation énoncés précédemment ou à d'autres facteurs.

II. Méthode

A. Aperçu général

J'ai recueilli, auprès de deux enseignantes en charge d'une classe de maternelle, des renseignements sur les perceptions qu'ils pouvaient avoir au sujet des enfants ayant des difficultés de séparation ainsi que sur les activités qui leur semblaient fonctionner le mieux, l'objectif étant de déterminer si ces enseignantes avaient une description type (et donc rencontrer) des enfants ayant des difficultés de séparation et leurs parents dans le but de confronter les préconisations et la pratique pédagogique quotidienne.

Direction

B. Participants

Les enseignantes interrogées dans le cadre de ce mémoire ont été volontaires et non-rémunérées.

Pour réaliser des entretiens, je me suis présentée dans différentes écoles maternelles ou écoles primaires comportant des classes de maternelles. Seules deux enseignantes ont accepté et ont eu le temps nécessaire pour que je puisse les interroger.

Une de ces enseignantes, qu'on appellera Mme F, est en charge d'une classe multi-âges (tout-petits, petits, moyens) dans une école primaire assurant l'enseignement aux élèves entrant à la maternelle jusqu'au CE1. Cette enseignante fait donc partie d'une équipe pédagogique composée d'enseignants de maternelle mais aussi d'enseignants d'élémentaire.

La deuxième enseignante, Mme B, est en charge d'une classe multi-âges (tout-petits, petits, moyens) mais est aussi la directrice de l'école maternelle où elle travaille. L'équipe pédagogique est donc composée uniquement d'enseignants de maternelle, mais, de par la proximité avec une école élémentaire (une cour de récréation sépare les deux écoles), les enseignants peuvent faire appel aux conseils d'enseignants de niveaux plus élevés si besoin est. Cette enseignante a donc la particularité, par rapport à la première, de rencontrer les parents des élèves lors des inscriptions et ainsi prendre conscience de l'état d'esprit de ces derniers.

C. Procédure et matériel

C.1) Procédure utilisée

Ces deux entretiens ont eu lieu à la fin du mois de Mars et au début de mois d'Avril, juste avant la période de stage et les vacances.

Direction

Avant d'effectuer les entretiens, je me suis présentée en tant qu'étudiante en Master 2 à l'IUFM de Villeneuve d'Ascq. J'ai alors expliqué la raison de ma venue, à savoir, réaliser des entretiens me permettant de recueillir des données pour mon mémoire portant sur les difficultés de séparation des élèves lorsqu'ils entrent à l'école maternelle.

Suite à la question de départ, **de quelle manière peut-on aider les enfants à se séparer de leurs parents lorsqu'ils entrent à l'école maternelle?** et aux lectures réalisées, plusieurs questions ont émergées:

- Existe-t-il des indicateurs permettant aux enseignants d'identifier les élèves ayant des difficultés de séparation?
- Quels sont les dispositifs permettant une meilleure transition entre le milieu familial et l'école?
- De quelle manière l'accueil doit-il être préparé pour rassurer à la fois les enfants et les parents?

C'est à partir de ces questions qu'une grille d'entretien a été réalisée afin de pouvoir effectuer une enquête auprès des enseignants en école maternelle et ainsi recueillir des éléments de réponses au sujet de recherche exprimé. En effet, l'observation et des questionnaires ne permettraient pas d'obtenir les perceptions des enseignants étant donné que des perceptions ne sont pas visibles et un questionnaire ne permet pas de liberté : si par exemple la réponse d'un enseignant amène à une autre question, le questionnaire ne permet pas, contrairement à un entretien, de la poser.

Les entretiens ont été réalisés de manière semi-directive afin d'orienter les enseignants dans leurs réponses tout en leur laissant une liberté assez large.

Direction

C.2) Grille d'entretien

La grille d'entretien était composé de 12 questions suivantes.

- 1) Pouvez-vous me décrire des élèves qui ont des difficultés de séparation avec leurs parents, donner les caractéristiques qui selon vous peuvent les identifier ?
- 2) Pouvez-vous me donner une description de ceux qui n'ont pas de difficultés de séparation ?
- 3) Quels sont les différents signes repérables chez l'élève en difficulté de séparation ?
- 4) Comment se comporte un élève ayant des difficultés de séparation en classe, avec ses parents ? Avec ses camarades ? Avec vous ? Avec d'autres adultes faisant partie de l'équipe pédagogique ?
- 5) Quels outils pédagogiques employez-vous pour répondre à ce besoin ? Quels sont les moyens mis en place pour faciliter cette séparation ? Quelles activités ?
- 6) Combien de temps « accordez-vous » à l'accueil le matin pour permettre aux parents de laisser leurs enfants en classe ?
- 7) Les élèves ont-ils le droit d'amener leurs objets personnels en classe ? Si oui peuvent-ils les avoir avec eux tout le temps et jusqu'à quel moment dans l'année ont-ils cette autorisation ?
- 8) Quelle place les parents ont-ils dans ce processus de séparation ? Les faites-vous participer ?
- 9) Y a-t-il un profil type correspondant aux parents des élèves ayant des difficultés de séparation ? Si oui, quel est-il selon vous ?
- 10) Avez-vous été confronté à de nombreux enfants ayant de grandes difficultés à se séparer de leurs parents ?
- 11) Les élèves ayant des difficultés de séparation ont-ils plus de difficultés d'apprentissage ?
- 12) Si d'autres moyens, activités, une autre organisation pouvaient être mis en place dans l'école, que feriez-vous ? Selon vous qu'est ce qui pourrait améliorer les conditions de séparations parents-enfant ?

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

III. Résultats

A) Résultats obtenus à partir des entretiens

Grille d'entretien de Mme F, classe multi-âges

1) Pouvez-vous me décrire des élèves qui ont des difficultés de séparation avec leurs parents, donner les caractéristiques qui selon vous peuvent les identifier ?

D'après Mme F, certains enfants, ayant la position de benjamin dans une fratrie, éprouvent plus facilement des difficultés à se séparer de leurs parents. Cela peut également être de grands timides mais cela ne veut pas forcément dire que tout les timides ont des difficultés de séparation plus fortes que les autres enfants. Un enfant roi à qui il n'a jamais été dit non, ayant des parents satisfaisant tous ces caprices manifesterà plus souvent que d'autres des difficulté de séparation.

Les élèves ayant des difficultés de séparation sont, selon les constatations de Mme F, physiquement accrochés à leurs parents (se font porter, réclament des bisous encore et encore). Le plus souvent ils n'ont pas pu se socialiser avant d'entrer à l'école, n'ont pas été en crèche.

2) Pouvez-vous me donner une description de ceux qui n'ont pas de difficultés de séparation ?

Les élèves ayant été en crèche sont plus sociable, habitués à la vie en collectivité et ont donc moins de mal à se séparer de leurs parents.

Ce n'est pas forcément le caractère de l'enfant mais plus le contexte social dans lequel il évolue (divorce, décès récent, ...) qui a une influence sur les difficultés de séparation qu'il peut éprouver.

3) Quels sont les différents signes repérables chez l'élève en difficulté de séparation ?

Les petits et tout-petits ont peur de l'abandon et s'accrochent à leurs parents, pleurent, font des crises de colère, ...

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Les élèves en moyenne section font des caprices, ... Dans cette classe, une petite fille handicapée (il lui manque la main gauche) qui du fait que ses parents ne lui disent pas non ne veut pas se séparer de ses parents. Sinon, la position dans la famille (petit dernier ou petite dernière) peut aussi être un facteur faisant obstacle au processus de séparation.

4) Comment se comporte un élève ayant des difficultés de séparation en classe, avec ses parents ? Avec ses camarades ? Avec vous ? Avec d'autres adultes faisant partie de l'équipe pédagogique ?

Ils s'isolent, se mettent à part, pleurent, crient, font des colères, n'acceptent pas la contrainte. Avec d'autres enfants, ils les tapent, balancent les jeux à l'autre bout de la classe, ne partagent pas, ... Lors de la première rentrée, ils s'accrochent à une personne qui devient la référente (celle qui s'est occupée de l'enfant : soit l'enseignante ou l'atsem).

5) Quels outils pédagogiques employez-vous pour répondre à ce besoin ? Quels sont les moyens mis en place pour faciliter cette séparation ? Quelles activités ?

Utilisation de comptines, d'albums car ainsi l'attention des enfants se porte sur les gestes à réaliser, les couleurs, les amenant à rire. La présence d'une mascotte dans la classe rassure les enfants, leur offre du réconfort, ... Le fait que leur journée soit bien régulière, cadrée leur apporte également de la sécurité de par les repères qu'ils peuvent se créer.

Dans un premier temps, l'enseignante essaye la douceur, et si ça ne marche pas la colère pour casser le rythme de l'enfant (le surprendre). Sinon l'enfant est laissé seul dans son coin jusqu'à ce qu'il voit que les autres s'amuse et donc les rejoigne.

6) Combien de temps « accordez-vous » à l'accueil le matin pour permettre aux parents de laisser leurs enfants en classe ?

Pour une classe multi-âges l'accueil dure environ 30 minutes, mais pour des petits peut s'étendre jusqu'à 2h. Dans ce cas, au cours de l'année, ce temps se réduit à 30 minutes.

7) Les élèves ont-ils le droit d'amener leurs objets personnels en classe ? Si oui peuvent-ils les avoir avec eux tout le temps et jusqu'à quel moment dans l'année ont-ils cette autorisation ?

Direction

Les tétines ne sont pas autorisées car elles bloquent le langage. Mais les objets de la maison comme une poupée ou un doudou sont acceptés. Au début de l'année, quand ils en ont besoin les enfants peuvent avoir leur doudou et au fur et à mesure on essaye de réduire le temps pendant lequel il le détient pour parvenir à une durée correspondant au temps de l'accueil. Lorsque les enfants n'ont pas leur doudou dans les bras, il faut faire en sorte qu'il soit à portée de vue, regarde l'enfant.

8) Quelle place les parents ont-ils dans ce processus de séparation ? Les faites-vous participer ?

Les parents doivent expliquer qu'ils vont revenir, se mettre à la hauteur de leurs enfants,. Les mamans font souvent pleurer leur enfant donc pour une bonne coopération il est nécessaire de les faire partir rapidement, de ne pas éterniser l'adieu.

9) Y a-t-il un profil type correspondant aux parents des élèves ayant des difficultés de séparation ? Si oui, quel est-il selon vous ?

Les parents des élèves ayant des difficultés de séparation projettent souvent leurs sentiments, leurs peurs à leurs enfants, surtout les mamans qui ne coupent pas le cordon.

10) Avez-vous été confronté à de nombreux enfants ayant de grandes difficultés à se séparer de leurs parents ?

L'enseignante n'a pas été confrontée souvent à des enfants ayant de grandes difficultés à se séparer de leurs parents. Le plus souvent les élèves font juste de grosses colères, mais il est arrivé qu'un enfant se fasse vomir à l'entrée de la classe, puis continue sa journée par la suite.

11) Les élèves ayant des difficultés de séparation ont-ils plus de difficultés d'apprentissage ?

Non.

12) Si d'autres moyens, activités, une autre organisation pouvaient être mis en place dans l'école, que feriez-vous ? Selon vous qu'est ce qui pourrait améliorer les conditions de séparations parents-enfant ?

L'enseignante pense qu'il serait préférable de faire une rentrée échelonnée et de faire rentrer les parents dans la classe pendant 1h pendant la première semaine de la rentrée.

Direction

Grille d'entretien de Mme B, classe multi-âges

1) Pouvez-vous me décrire des élèves qui ont des difficultés de séparation avec leurs parents, donner les caractéristiques qui selon vous peuvent les identifier ?

Le comportement des parents qui ne lâchent pas leur enfant, qui le tiennent dans les bras, qui l'embrassent mille fois, amène au fait que les enfants pleurent dès qu'ils sont posés par terre. Ils ne regardent que leur maman.

2) Pouvez-vous me donner une description de ceux qui n'ont pas de difficultés de séparation ?

Les enfants réalisent un contact visuel ou verbal avec la maîtresse. Ils s'intéressent à ce qui se trouve dans la classe, explorent les lieux.

3) Quels sont les différents signes repérables chez l'élève en difficulté de séparation ?

Les enfants ayant des difficultés de séparation ne réalisent pas de lien verbal, physique (donner la main) ou visuel.

4) Comment se comporte un élève ayant des difficultés de séparation en classe, avec ses parents ? Avec ses camarades ? Avec vous ? Avec d'autres adultes faisant partie de l'équipe pédagogique ?

Les élèves pleurent, résistent avec leur corps obligeant les adultes à les traîner ou les porter.

Ils regardent à l'extérieur, vers la porte, la fenêtre. Ils ne rentrent pas en contact avec les autres, répètent souvent « je veux maman ». Cela peut durer une matinée complète avec des moments de calme mais au moindre changement cela recommence. Les élèves appellent rarement leur papa.

5) Quels outils pédagogiques employez-vous pour répondre à ce besoin ? Quels sont les moyens mis en place pour faciliter cette séparation ? Quelles activités ?

L'enseignante met en place des activités de plaisirs où il n'y a pas de consignes. Les activités sont ludiques de manière à attirer la curiosité des enfants. Le fait de jouer avec des poupées offre un contact rassurant aux enfants. Le but des activités proposées est de permettre de faire la transition en douceur.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

6) Combien de temps « accordez-vous » à l'accueil le matin pour permettre aux parents de laisser leurs enfants en classe ?

Le plus rapidement possible la séparation doit être faite, mais pas brutalement pour autant (pas de séparation sans bisous). Les parents ne doivent pas rester à la fenêtre.

7) Les élèves ont-ils le droit d'amener leurs objets personnels en classe ? Si oui peuvent-ils les avoir avec eux tout le temps et jusqu'à quel moment dans l'année ont-ils cette autorisation ?

Les élèves doivent apprendre à se séparer de leur doudou donc ils peuvent le détenir dans les bras jusqu'à Noël, puis peu à peu le doudou est posé sur le bureau de la maîtresse pour finir dans le sac. Cependant il doit toujours être là dans le cas d'un gros chagrin.

8) Quelle place les parents ont-ils dans ce processus de séparation ? Les faites-vous participer ?

Il est demandé aux parents d'expliquer la séparation, de rassurer leur enfant. Les parents doivent prévenir leur enfant dans le cas où il va à la cantine, à la garderie,... L'enfant ne doit pas être surpris ou ne pas comprendre. La participation se passe par la communication pour construire la confiance de l'enfant.

9) Y a-t-il un profil type correspondant aux parents des élèves ayant des difficultés de séparation ? Si oui, quel est-il selon vous ?

Les parents des élèves ayant des difficultés de séparation souvent ne veulent pas laisser grandir leur enfant. Ils sont responsables de la difficulté de séparation. Lors de l'entretien pour l'inscription, parfois ils disent « je ne sais pas si il sera prêt, propre. »

10) Avez-vous été confronté à de nombreux enfants ayant de grandes difficultés à se séparer de leurs parents ?

L'enseignante est régulièrement confrontée à des cas où des parents dé-scolarisent leurs enfants, d'autres restent, par exemple, dans la cour pour regarder leur enfant.

11) Les élèves ayant des difficultés de séparation ont-ils plus de difficultés d'apprentissage ?

Direction

Selon l'enseignante les élèves ayant des difficultés de séparation n'ont pas de difficultés d'apprentissage mais, elle a tout de même, au cours de l'entretien, déclaré que ces enfants ont du mal à construire le temps car ils se focalisent sur l'attente, le retour de leur parents.

12) Si d'autres moyens, activités, une autre organisation pouvaient être mis en place dans l'école, que feriez-vous ? Selon vous qu'est ce qui pourrait améliorer les conditions de séparations parents-enfant ?

L'enseignante n'a aucune idée de ce qui peut être amélioré. Elle n'est pas sur que si on laissait les parents d'un enfant ayant des difficulté de séparation, entrer dans la classe pendant un moment cela favoriserait la séparation.

Selon elle, l'important c'est la communication et que les parents et les enseignants soient d'accord sur ce qui est dit.

Dans cette école, la rentrée se réalise déjà de façon échelonnée pendant trois semaines : quatre enfants sont pris en classe pendant deux jours, les deux jours suivant ce sont quatre autres enfants.

B. Analyse des résultats

Les réponses des enseignantes mettent en évidence que lorsqu'une description des élèves ayant des difficulté de séparation est faite, cette dernière ne porte pas sur le caractère des élèves mais sur la position que possède l'enfant dans la famille, son niveau de socialisation. Cependant le point le plus marquant est le fait que ce ne sont pas l'attitude des enfants qui est évoqué mais plutôt celle des parents, surtout des mamans, envers leur enfant.

Parallèlement, la description d'un élève n'ayant pas de difficulté à se séparer de ses parents repose sur l'enfant lui-même : son attitude lorsqu'il rentre dans la classe, son interaction avec les autres, ...

Ainsi, les enseignantes mettent en avant le fait qu'elles ont constaté que ce sont souvent les enfants évoluant dans un milieu familial stable (les enfants ne sont pas perturbés, par exemple, par le divorce de leur parents) et un milieu social favorable où ils ont des interactions avec d'autres enfants qui ont le plus de facilité à se séparer de leurs parents lorsqu'ils sont scolarisés.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Les enfants ayant des difficultés de séparation sont, d'après les enseignantes, repérables par rapport au fait qu'il s'accroche à leurs parents (ou les parents à leurs enfants), et n'établissent aucun contact qu'il soit visuel, verbal ou physique.

Pour faciliter la séparation, les deux enseignantes font en sorte de cadrer la journée, d'attirer l'attention des enfants par des activités ludiques, mettent en place un cadre rassurant et chaleureux (par l'utilisation d'une mascotte par exemple), tout cela dans le but d'éveiller la curiosité des élèves.

Dans les deux cas présentés, le temps d'accueil varie en fonction du moment de l'année (une des enseignantes pouvant au début de l'année faire durer l'accueil pendant 2h) pour progressivement être raccourci. Cependant Mme B précise que selon elle la séparation doit se faire le plus rapidement possible même si pas brutalement (elle laisse le temps d'un dernier bisou).

Dans les deux classes, les doudous sont acceptés (pas les tétines étant donné qu'elle bloque le langage) mais les enseignantes font en sorte que peu à peu les doudous « s'éloignent » des enfants : d'abord dans les bras, puis sur le bureau de la maîtresse et enfin dans le sac. Toutefois en cas de gros chagrin le doudou est toujours là.

Dans ce processus de séparation, les enseignantes expliquent qu'il est nécessaire que les parents communiquent avec leurs enfants, leur expliquent qu'ils vont revenir, les rassurent, ... Ainsi le rôle des parents est de préparer leur enfant à ce qui va se passer, à l'idée de séparation temporaire, afin de construire la confiance de l'enfant.

Selon les enseignantes les parents des élèves ayant des difficultés de séparation sont ceux qui ne veulent pas laisser grandir leur enfant, qui projettent leur sentiment sur l'enfant et donc accentuent le malaise des enfants. Les parents sont responsables de la difficulté de séparation.

Au cours de sa carrière, Mme F a vu des enfants être malades à l'entrée de la classe (ce qui pourrait être de l'ordre de la phobie scolaire) puis ensuite continuer leur journée comme les autres élèves même si persistaient quelques pleurs et colères. Mme B explique qu'il y a

Direction

régulièrement des parents qui dé-scolarisent leur enfant ou restent à la fenêtre de la classe pour le regarder, ne laissant ainsi pas le temps à l'enfant de s'habituer à ce nouveau milieu. Les enseignantes estiment que les élèves ayant des difficultés de séparation n'ont pas de difficulté d'apprentissage. Cependant Mme B explique que étant donné que ces enfants se focalisent sur le retour de leurs parents, sur l'attente, ils ont du mal à construire la notion de temps.

Enfin, Mme F pense qu'une rentrée échelonnée faciliterait peut être la transition des élèves entre le milieu familial et le milieu scolaire, chose déjà mise en place dans l'école de Mme B qui ne pense pas qu'autre chose pourrait être mis en place : elle doute de la pertinence et du résultat du fait de laisser entrer les parents dans la classe pendant un moment lors de l'accueil.

IV. Discussion

J'ai réalisé des entretiens avec des enseignantes de maternelle dans le but de pouvoir confronter les préconisations énoncées et données dans la littérature et par l'Éducation Nationale à leur pratique pédagogique.

N'ayant réalisé que deux entretiens, il est impossible de faire une généralisation.

Nous allons tout de même voir, dans un premier temps, si à la lecture et à l'analyse des résultats obtenus lors des entretiens, nous pouvons confirmer que les enseignants, ou tout au moins les deux enseignantes ayant passé un entretien, utilisent dans leur pratique pédagogique quotidienne les préconisations faites par l'Éducation Nationale.

Globalement, nous notons que les enseignantes font appel aux comptines, aux albums, à la présence d'une mascotte dans la classe pour éveiller, attirer l'attention des enfants et les rassurer,... tout comme le conseil l'Éducation Nationale, à l'exception de la lecture de contes du fait des capacités d'attention restreintes des enfants et qu'ils soient perturbés par un nouvel environnement.

De plus, pour rassurer les enfants qui découvrent un nouveau milieu, les enseignantes cadrent, organisent les journées scolaires par des activités devenant partie intégrante des

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

rituels, ces derniers qui, d'après la littérature, favorisent la mise en place d'un climat de sécurité étant donné qu'il n'y a pas de place à l'imprévu permettant ainsi aux élèves de se créer des repères spatio-temporels.

Les enseignantes tiennent également compte du fait qu'il est important de donner le temps aux enfants de commencer leur journée à leur rythme : elles incluent dans leur emploi du temps un temps d'accueil (30 minutes minimum) nécessaire pour que puisse s'effectuer la transition milieu familial milieu scolaire. Toutefois, elles sont également conscientes que l'accueil ne peut durer indéfiniment, d'où la réduction du temps consacré à l'accueil au fur et à mesure que l'année progresse.

Enfin, ces enseignantes reconnaissent l'importance d'entretenir de bonnes relations avec les parents des élèves afin de pourvoir aux besoins de sécurité des enfants, ceci se réalisant par une bonne communication entre les parents et les professeurs. Il est important que les parents, lors du premier rendez-vous préalable à la rentrée, soient informés des conséquences de leur comportement « trop ou pas assez affectueux ».

Cependant, les réponses des enseignantes ne nous permettent pas de savoir si elles s'appuient ou non sur leurs connaissances du développement de l'enfant dans leur pratique pédagogique quotidienne. Une question portant sur ce sur quoi ces enseignantes s'appuient lorsqu'elles préparent leurs activités scolaires aurait peut être pu permettre de palier cette lacune.

Dans un second temps, nous allons(...) si les enseignantes infèrent aux facteurs de difficultés de séparation tels que le milieu familial, les relations entre pairs, le comportement des parents, ou à d'autres facteurs.

Lorsqu'il est demandé aux enseignantes de réaliser une description d'élèves ayant des difficultés de séparation, elles ne font pas réellement référence au caractère des enfants, même si la timidité est évoquée, mais plutôt aux comportements, aux attitudes des parents. En effet, les parents sont décrits comme ayant une grande influence sur leur enfant. Ce serait le plus souvent leur faute si un élève a des difficultés de séparation étant donné que les enseignantes ont remarqué une corrélation entre les parents ne laissant pas leur enfant grandir, ne sachant pas leur dire non, et les élèves ayant des difficultés de séparation. Un exemple, même si extrême et ne pouvant pas permettre une généralisation, a été donné : une élève handicapée à laquelle ses parents, souhaitant la protéger, « palier » son handicap, sa différence, ne disent jamais non éprouve des difficultés de séparation.

Les enseignantes présentent aussi l'idée qu'un enfant qui détient la position de petit dernier

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

dans la famille a « plus de chance » d'avoir des difficultés à se séparer de ses parents du fait d'être habitué à l'attention et à l'omniprésence de ses parents.

Parallèlement, lorsque c'est une description d'un enfant n'ayant pas de difficultés de séparation qui est demandée, les enseignantes évoquent des élèves sociables, ayant évolué dans des milieux sociaux favorables à la création de relations entre pairs, les enfants étant moins enclins à protester à la séparation d'avec leurs parents si ils ont préalablement été en crèche ou dans d'autres lieux favorisant les contacts entre enfants.

L'incidence que peut avoir le milieu familial sur l'enfant plus particulièrement la situation familiale, les relations des parents n'est pas « exprimée » comme facteur pouvant faire obstacle au processus de séparation. En effet, les enseignantes n'insistent pas sur le cas d'enfants, ayant des difficultés de séparation, qui ont des parents divorcés, ou qui évoluent dans une famille ayant connu un décès récemment. Le sujet pouvant être très personnel, il se peut que les enseignantes ne l'évoque pas pour préserver le secret, les informations personnelles des familles.

L'enseignante doit préparer sa classe avant l'arrivée des élèves afin que ces derniers puissent directement accéder aux jeux ou activités permettant de les distraire, chaque matin, la disposition de la classe doit être identique pour ne pas perturber les élèves et ainsi instaurer un rituel.

Une notion qui peut jouer dans l'adaptation de l'enfant au nouvel environnement qu'est l'école, est la couleur des locaux dans lequel l'enfant va évoluer pendant l'année scolaire. Il est important de susciter son éveil par les couleurs, les formes. Tout comme les activités ont été présentées comme importantes, le lien est le jeu pour rester constamment en contact avec les enfants et que ceux-ci, de par leur attention captée, ne pensent pas à leur papa ou maman.

Il me paraît important de parler du « groupe » que forme la classe. Une des enseignantes a dit qu'un enfant pouvait prendre un adulte pour « référent », mais il y a aussi la présence des autres enfants qui joue un rôle, l'enseignante ayant besoin d'être attentive quand la copine ou le copain privilégié d'un enfant est malade, donc absent. Dans le cas où l'enseignante est absente, l'équipe pédagogique se doit de connaître les rituels et faire en sorte que ceux-ci soient respectés pour compenser l'absence. Des consignes écrites décrivant le déroulement de la journée deviennent alors indispensables.

En fonction de tous ces éléments, le processus permettant de faciliter la séparation des enfants de leurs parents devrait intégrer une adaptation en douceur des enfants à leur environnement par un accueil personnalisé et nécessite donc une grande disponibilité de

Direction

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

Fax : 03 20 79 86 01

Site web : www.lille.iufm.fr

l'enseignant(e) à ce moment là ainsi qu'une adaptation à chaque enfant faisant appel en effet, à la mise en place de rituels pour le sécuriser, une organisation spatio-temporelle identique chaque jour afin de donner rapidement des repères, diminuant, de ce fait, chez l'enfant la déstabilisation de quitter ses parents.

Ce processus nécessite parallèlement une information ou une sensibilisation des parents au phénomène de transmettre leur peur de la séparation à leur enfant : ce sujet étant très délicat, un écrit n'est pas envisageable, c'est un échange verbal lors d'une réunion avec les parents qui est préférable afin de ne pas culpabiliser les parents et de ne pas obtenir le résultat inverse.

La manière, de donner la responsabilité de leur enfant à l'enseignant, que les parents adopte est importante. Le « transfert » doit être basé sur la confiance, confiance que l'enfant va pouvoir ressentir. Toutefois, les adieux sont à écourter pour ne pas affoler l'enfant.

A ce processus, le « savoir faire », l'expérience de l'enseignant sont des clés de réussite.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

V. Conclusion

Nous pouvons donc conclure à partir des résultats des entretiens effectués qu'il est nécessaire qu'un enseignant tienne compte du milieu familial duquel vient ses élèves, du comportement non pas seulement des élèves mais également des parents, ainsi que du niveau de sociabilité des enfants afin de pouvoir entretenir de bonnes relations avec les parents et s'assurer du confort de ses élèves dans sa classe. Dans le même but, un enseignant doit organiser et mettre en place des activités offrant sécurité et réconfort aux élèves par la régularité de ces dernières mais aussi par leur diversité et leur niveau d'attractivité.

Ainsi, en s'appuyant sur les préconisations de l'Éducation Nationale, un enseignant a le plus de chance de favoriser le développement de l'enfant et le bon déroulement du processus de séparation parents-enfant.

Cette étude m'a permis de prendre conscience de l'importance de connaître le processus de développement de l'enfant, celui de séparation parents-enfant et de tenir compte des conseils et aides apportés par l'Éducation Nationale. En effet, lors de mon cursus scolaire, je n'avais pas saisi à quel point le développement de l'enfant est prédominant lors de la conception d'activités scolaires, même si je me doutais de son implication.

Ce mémoire m'a amené à exacerber ma réflexion sur les devoirs, les obligations d'un enseignant et son rôle dans la construction de l'autonomie de l'enfant. Je remarque que chaque enfant est particulier, a des besoins qui lui sont propres et donc nécessite une attention spécifique.

Tous les éléments développés lors de la discussion sont importants et je constate que les préconisations de l'Éducation Nationale forment un guide précieux mais elles ne peuvent pas toutes être mises en place ou utilisées par un enseignant étant donné que ce dernier a une pédagogie qui lui est propre, individuelle.

Direction

VI. Références bibliographiques

- BOWLBY J., 1978, *Attachement et perte. La séparation angoisse et colère, Chapitre 2*, Le fil rouge, Puf, Paris, 47-57
- FOUCHER A., 1988, Une expérience de familiarisation progressive des enfants de 2 ans à l'école maternelle, *Enfance*, Tome 41, n°2, 95-104
- GUIDETTI M., 2002, *Les étapes du développement psychologique, Chapitre 3*, Campus, Armand Colin, Paris, 29-82
- JARDINE M., 1992, *L'accueil des tout-petits, crèche, assistante maternelle, halte-garderie, école maternelle, en vacances*, Chapitre 1, Retz, Paris, 10-63.
- MARRA D. , GAREL P. , LEGENDRE C. , 1997, Phobie scolaire et troubles de l'anxiété en milieu scolaire, *P.R.I.S.M.E Psychiatrie, recherche et intervention en santé mentale de l'enfant*, 7, 3-4, 468-711 (16 ref), 570-579.
- SAUSSOIS N., DUTILLEUL M-B., GILABERT H., 1999, *Les enfants de deux à quatre ans à l'école maternelle*, Armand Colin, Paris.
- WENDLAND J. et al, 2011, Troubles de l'angoisse de la séparation et de l'attachement: un groupe thérapeutique parents-jeunes enfants, *Devenir*, 23, 1, 7-32.

Bulletin Officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008

Site internet Eduscol: <http://eduscol.education.fr/>

<http://www.chups.jussieu.fr/polysPSM/psychomot/devPSMenf/devPSMenf.pdf>

(pour le tableau récapitulatif du développement de l'enfant se trouvant en annexes)

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

VII. Annexes

Tableau récapitulatif du développement psychomoteur de l'enfant, de la naissance à 3 ans (Thomas, 2002) :

	Motricité	Préhension	Langage	Compréhension
Naissance 1 mois	Hypertonie des membres Hypotonie axiale Assis : cyphose dorsale V : position fœtale	Grasping	Attentif aux sons	
2 mois	Tenu tête quelques instants et vacille D : attitude asymétrique V : appui avant-bras, soulève tête à 45°	Grasping plus discret Mains souvent ouvertes	Vocalises	Sourire social
3 mois	Intérêt pour son corps : âge du « regard de la main » D : mouvement de flexion et d'extension des MI V : appui avant-bras, soulève tête de 45 à 90°	Préhension au contact	Cris de plaisir Gazouillis	
4 mois	Assis : tient sa tête D : roule dos-côté V : appui coude, tête 90°, extension MI	Mains au centre Essaie d'atteindre les objets avec les mains. Joue avec hochet mais le perd souvent	Rit aux éclats Gazouille beaucoup	Enlève serviette posée sur son visage
5 mois	D : pédalage V : appui avant-bras en hyperextension. Fait l'avion, essaie de se retourner ventre-dos	Préhension volontaire cubito-palmaire Objets à la bouche	Ton moqueur : « agueu »	Sourit à son image dans le miroir

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

	Motricité	Préhension	Langage	Compréhension
6 mois	Assis en trépied D : saisit ses pieds, se retourne dos-ventre V : appui mains Debout : stade du sauteur	Préhension volontaire globale bien acquise Tient 2 cubes	Lallations	Permanence de l'objet Tend les bras
7 mois	Assis : stade du parachutiste D : pieds à la bouche V : poids du corps sur une main pour saisir objet	Relâchement volontaire global Début de préhension en pince inférieure	Syllabes : ba, da, ka	Imite actes simples Répond à son prénom
8 mois	Tient assis seul D : peut s'asseoir seul en prenant appui sur un côté V : fait l'ours 1 ^{er} mode de locomotion : les retournements	Perfectionne pince inférieure Déliement de l'index	Imite des sons Combine des syllabes : dada-baba	Comprend le « non » Cherche jouets jetés
9 mois	Assis, pivote sur ses fesses V : rampe Se met debout en se tenant aux meubles	Préhension en pince supérieure	Syllabes redoublées : « papa-mama » non différencié	Notion d'outil Apprend à tendre un jouet Compare 2 cubes
10 mois	4 pattes Se met debout. « chevalier servant »	Pince supérieure plus fine	« papa-maman » bien différencié	Fait « au revoir », « bravo » Notion de contenant et de contenu
11-12 mois	Marche de l'ours Début des 1 ^{ers} pas Marche le long des meubles	Pointe son index	Langage global significatif Mots phrases 2 mots significatifs	Emboîte les objet Encastrement : met rond Envoie balle Comprend phrases simples
15 mois	Marche seul Monte escalier à 4 pattes Se met debout sans appui	Relâchement manuel fin et précis Tient sa cuillère, gri-bouille	Perfectionne son langage global significatif 4-6 mots significatifs	Demande objets en pointant du doigt Tour de 2 cubes
18 mois	Monte-descend escaliers en se tenant à la rampe Début course, saut 2 pieds Marche à reculons	Lance balle Mange seul Aime faire des gribouillis	Jargon mature 7-10 mots	Intérêt pour livres d'images, désigne 1-2 images Comprend 1-2 ordres Montre 2-3 parties du corps
2 ans	Monte-descend escaliers sans alterner les pieds Court vite Tape dans ballon	Souplesse du poignet Dévisse couvercle 2,6 ans : copie rond	Explosion du vocabulaire Phrases explicites Utilise « je-moi-tu »	Propreté de jour (18-24 ms) Aide pour se déshabiller Compte jusqu'à 3-4 Nomme 4-5 images
3 ans	Monte-descend escaliers en alterné Saute sur un pied Fait du tricycle	Bonhomme têtard Copie une croix Tour de cubes S'habille seul	Avalanche de questions : pourquoi ? Utilise correctement le temps des verbes	Connaît comptines Compte jusqu'à 10 Nomme 8 images et 8 parties du corps

Direction

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

Fax : 03 20 79 86 01

Site web : www.lille.iufm.fr

De quelle manière pouvons-nous aider les enfant, entrant à l'école maternelle, à se séparer de leurs parents?

Le but de ce mémoire est de confronter les préconisations faites par l'éducation Nationales et les informations données par la littérature, à la pratique pédagogique des enseignants afin d'identifier les dispositifs les plus adaptés et les plus efficaces pour remédier aux difficultés de séparation que peuvent éprouver certains enfants lorsqu'ils entrent à l'école maternelle.

Pour cela, il est nécessaire de comprendre le développement « normal » de l'enfant, d'identifier les facteurs pouvant faire obstacle au bon déroulement du processus de séparation et de prendre connaissance des préconisations faites par l'Éducation Nationale. En effet, en comparant ces connaissances à des entretiens réalisés auprès d'enseignantes en maternelle, il nous est possible de constater les activités ou comportements étant les plus efficaces dans la pratique pédagogique quotidienne des enseignants.

Mots-clé : Développement de l'enfant, processus de séparation, transition milieu familial/milieu scolaire.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr